



## Votre carte de crédit moi RBC® Visa<sup>‡</sup>

### Guide des avantages

#### Accumulez des points Moi partout, sur tous vos achats

Nous sommes heureux de vous présenter la carte de crédit moi RBC Visa. Accumulez de précieux points Moi sur tous les achats admissibles effectués à l'épicerie, dans les stations-service, en ligne et ailleurs<sup>1</sup>. Échangez ensuite ces points contre des produits que vous achetez déjà, comme des articles d'épicerie, de bien-être et plus encore<sup>2</sup> !

#### Moi permet d'accumuler facilement des points

Obtenez 2 points Moi pour chaque dollar d'achat admissible effectué dans les établissements Metro, Jean Coutu, Brunet et Première Moisson participants<sup>1</sup> – ainsi que sur chaque dollar d'achat lié à la restauration, à l'essence ou à la recharge d'un véhicule électrique<sup>3</sup> réglé avec votre carte de crédit moi RBC Visa.

Recevez 1 point Moi sur chaque dollar d'achat effectué partout ailleurs, y compris dans les magasins Super C participants<sup>1</sup>.



Aperçu



Échange de points



Avantages offerts par nos partenaires



Protection



Caractéristiques supplémentaires



Coordonnées

## Aperçu

Accumulez. Échangez.  
Profitez.

Avec la carte de crédit moi RBC Visa, il est facile d'accumuler des points Moi sur tous les achats que vous effectuez déjà<sup>1</sup>. Il est encore plus facile d'échanger des points dans vos magasins préférés participants<sup>2</sup>.

Obtenez 2X les points.

**Obtenez 2 points Moi** sur chaque dollar d'achat effectué dans vos magasins préférés participants<sup>1</sup> :





Il suffit de glisser votre carte du programme Moi ET de payer avec votre carte de crédit moi RBC Visa.

**De plus, obtenez 2 points Moi** par dollar dépensé en achats liés à :

- La restauration
- L'essence
- La recharge d'un véhicule électrique<sup>3</sup>

Accumulez sur bien  
d'autres choses.

**Obtenez 1 point Moi** pour chaque dollar d'achat admissible effectué dans les établissements Super C réglé avec votre carte de crédit moi RBC Visa<sup>1</sup>.



**De plus, obtenez 1 point Moi** sur chaque dollar d'achat effectué partout ailleurs<sup>1</sup>.



## Il est facile d'échanger les points Moi

Échangez des points plus rapidement à la caisse avec votre carte programme Moi. Pour aussi peu que 500 points Moi, obtenez 4 \$ de rabais sur vos achats en magasin ou en ligne, avant taxes, dans près de 900 magasins Metro, Super C, Première Moisson et Brunet au Québec et dans les pharmacies Jean Coutu au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick<sup>2</sup>.

**Pour découvrir comment échanger des points Moi, allez à [programmemoi.ca](http://programmemoi.ca).**



## Avantages offerts par nos partenaires

Obtenez des réductions exclusives, des avantages et plus encore sur les marques que vous aimez !



Accédez régulièrement à [RBC Banque en direct](#) pour découvrir vos offres exclusives.

---

Économies sur l'essence à la pompe à Petro-Canada



[Économisez 3 ¢ le litre d'essence](#)<sup>4</sup> ET obtenez 20 % plus de Petro-Points<sup>‡</sup> dans les établissements Petro-Canada<sup>‡4</sup> lorsque vous liez votre carte de crédit moi RBC Visa à votre carte Petro-Points.

## Assurances et protection

Les titulaires de la carte moi RBC Visa bénéficient d'une protection spéciale au moment qui compte le plus.

### Assurance appareil mobile

À l'achat d'un nouvel appareil mobile avec votre carte de crédit moi RBC Visa, obtenez une couverture de deux ans – jusqu'à concurrence de 1000 \$ – si votre appareil est perdu, volé ou endommagé accidentellement ou s'il tombe en panne<sup>5</sup>.

### Couverture-achat et Garantie allongée

Votre carte de crédit moi RBC Visa protège automatiquement les achats admissibles contre la perte, le vol et les dommages survenant dans les 90 jours qui suivent l'achat<sup>5</sup>. De plus, la Garantie allongée double la garantie canadienne originale du fabricant jusqu'à une année supplémentaire<sup>5</sup>. [Vous trouverez plus de détails ici](#)



## Caractéristiques supplémentaires

### Paiement à l'aide de votre appareil mobile préféré

Liez votre carte de crédit moi RBC Visa à votre appareil mobile ou à votre montre intelligente pour faire des achats courants en un clic.

[Découvrez comment](#)

### Blocage de carte de crédit

Avez-vous égaré votre carte-client ou votre carte de crédit ? Vous pouvez maintenant [la bloquer](#) directement sur votre téléphone au moyen de l'appli Mobile RBC.

### Protection complémentaire facultative

Tirez le maximum des avantages de votre carte de crédit en optant pour les services complémentaires facultatifs qui protègent votre identité, votre famille et le solde de votre carte de crédit :

- [Protection-Solde® Maximale](#)
- [Usurpation d'identité et protection du crédit](#)
- [Assurance voyage complémentaire](#)

[Explorez toutes les protections complémentaires facultatives](#)



## Coordonnées

### **Service clientèle, Cartes de crédit RBC Banque Royale®**

#### Renseignements sur les cartes

Au Canada et aux États-Unis : 1-800 ROYAL® 1-2 (1 800 769-2512)

De l'extérieur du Canada et des États-Unis,  
appelez à frais virés au 416 974-7780

#### Cartes perdues ou volées, en tout temps

Au Canada et aux États-Unis : 1-800 ROYAL 1-2 (1 800 769-2512)

International : (Code d'accès) 800 ROYAL 5-2-3  
(Code d'accès) (800 769-25523)

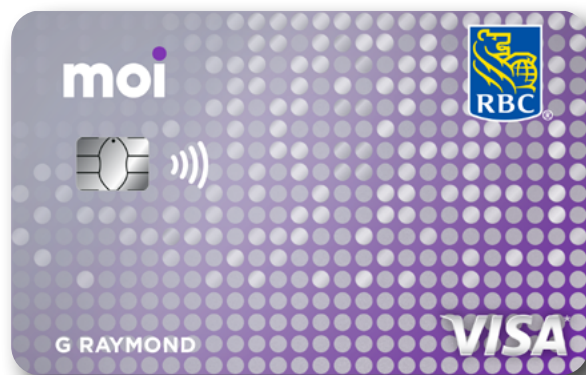
### **Service aux consommateurs Moi**

1 866 638-0020

[Centre d'aide](#)

[programmemoi.ca](http://programmemoi.ca)

## Une carte assortie de privilèges



### Avez-vous des questions au sujet de votre carte ?

Composez le 1-800 ROYAL 1-2 (1 800 769-2512)  
ou appelez-nous à frais virés au 416 974-7780.



® / <sup>MC</sup> Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de Banque Royale du Canada.  
moi est une marque de commerce de Metro Inc.

‡ Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif.

<sup>1</sup> Vous obtiendrez 1 point Moi supplémentaire pour chaque dollar dépensé sur tous vos achats, notamment les opérations de paiement de factures préautorisées, lorsque vous utilisez votre carte de crédit moi RBC Visa pour payer. Les points Moi sont attribués sur les achats nets seulement ; ils ne sont pas attribués sur les avances de fonds (les transferts de solde, les opérations assimilées à des opérations en espèces et les paiements de factures qui ne sont pas des débits préautorisés établis avec un commerçant), les frais d'intérêts ou les autres frais. Les crédits pour retour ou redressement réduiront ou annuleront les points accumulés sur les montants initialement portés au compte.

Vous obtiendrez 1 point Moi supplémentaire pour chaque dollar dépensé sur des achats admissibles, hors taxes, et promotions en vigueur, en magasin ou en ligne, dans les magasins Metro, Première Moisson et Brunet participants au Québec, ainsi que chez Jean Coutu au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario (« les emplacements participants ») en glissant votre carte Moi et en payant avec votre carte de crédit moi RBC Visa. Vous n'obtiendrez pas 1 point Moi supplémentaire pour chaque dollar d'achat à Super C. Toutefois, vous serez admissible aux offres de points Moi primes et autres avantages offerts périodiquement. De plus, vous n'obtiendrez pas 1 point Moi supplémentaire pour chaque dollar d'achat de tout produit ou service suivant aux emplacements participants : produits du tabac, billets de loterie, titres et passes de transport en commun, cartes-cadeaux et autres cartes prépayées, timbres, services postaux, nettoyage à sec, location de films et de jeux vidéo, les éventuels frais de dépôt et écoparticipations, produits de la SAQ, boissons alcoolisées hors de la province de Québec, frais liés à l'exécution et à la livraison des commandes, dons, ustensiles pour les produits prêts à consommer, certains produits offerts sur les plateformes des partenaires participants, produits offerts par les plateformes de réduction des déchets alimentaires, coffrets découverte de parfums, articles liés à une campagne de financement, médicaments sur ordonnance, autres médicaments et autres produits et services liés à la pharmacie ou aux soins de santé en vertu des lois en vigueur dans chaque province, taxes, écofrais et tout article éliminé par Metro à l'avenir ou interdit par la loi. Les produits éliminés peuvent varier d'une province à l'autre et Metro se réserve le droit, à tout moment, d'ajouter ou d'éliminer, à sa discrétion, des articles admissibles aux points Moi. Metro se réserve également le droit de déduire un point Moi supplémentaire pour un dollar gagné sur les retours et les redressements, que l'achat ait été effectué en magasin ou en ligne. D'autres conditions s'appliquent. Pour connaître toutes les conditions qui s'appliquent au programme Moi, veuillez consulter le site [programmemoi.ca](http://programmemoi.ca).

<sup>2</sup> Pour pouvoir échanger vos points programme Moi, vous devez avoir au moins 500 points sur votre compte moi. Si c'est le cas, vous pourrez échanger un minimum de 500 points programme Moi pour obtenir une réduction de 4 \$ lors de vos achats, avant taxes, en magasin ou en ligne dans les magasins Metro, Super C, Première Moisson et Brunet au Québec, et chez Jean Coutu au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, à la condition que la valeur avant taxes de l'opération soit égale ou supérieure à celle des points échangés. Si vous souhaitez échanger plus de 500 points programme Moi en une seule opération, vous pouvez les échanger par tranches de 125 points par la suite. Un dollar = 125 points programme Moi, sauf en cas d'indication contraire de Metro. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Pour connaître toutes les conditions qui s'appliquent au programme Moi, veuillez consulter le site [programmemoi.ca](http://programmemoi.ca).

<sup>3</sup> Vous obtiendrez 2 points Moi pour chaque dollar (1 \$) dépensé en achats liés à la restauration, à l'essence, à la recharge de véhicules électriques, taxes incluses, effectués à l'aide de votre carte de crédit moi RBC Visa auprès de commerçants ayant un « code de catégorie de commerçant » (« CCC ») attribué par Visa :

- (i) Achats liés à la restauration : « établissement de restauration, restaurants » (CCC 5812), « débits de boisson (boissons alcoolisées) » (CCC 5813), et « établissements de restauration rapide » (CCC 5814) ;
- (ii) Achats liés à l'essence et à la recharge de véhicules électriques : « stations-service (avec ou sans services auxiliaires) » (CCC 5541), « distributeurs automatiques d'essence » (CCC 5542), « recharge pour véhicules électriques » (CCC 5552).

Chacun de ces CCC est un « CCC admissible ».

Bien que certains commerçants puissent vendre des repas, de l'essence ou vous permettre de recharger votre véhicule électrique, les achats effectués chez ces commerçants ne vous permettront pas nécessairement de gagner deux points Moi par dollar si le commerçant n'est pas classé par Visa dans la catégorie des CCC admissibles. De plus, un commerçant dont le CCC n'est pas admissible peut faire affaire dans les locaux d'un commerçant dont le CCC est admissible. Dans ce cas, les achats effectués chez ce commerçant ne seront pas traités comme des achats liés à la restauration, l'essence ou la recharge de véhicule électrique. La Banque Royale du Canada (« RBC ») ne peut garantir qu'un commerçant qui vend des repas, de l'essence ou qui vous permet de recharger votre véhicule électrique sera classé selon un CCC admissible et, en aucun cas, RBC n'est tenue d'octroyer les points susmentionnés pour un achat effectué auprès d'un commerçant non classé selon un CCC admissible.



<sup>4</sup> Afin de vous prévaloir de cette offre, vous devez être titulaire d'une carte de débit ou de crédit RBC émise par la Banque Royale du Canada (à l'exclusion des cartes de crédit commerciales RBC) (« **carte RBC** »). Vous devez être inscrit à RBC Banque en direct ou à l'appli Mobile RBC pour lier votre carte RBC à votre carte Petro-Points. Il peut s'écouler jusqu'à deux (2) jours ouvrables avant que les économies et les points en prime s'appliquent à vos achats en raison du traitement de la liaison de la carte. Une fois liée, votre carte RBC (« **carte RBC liée** ») sert de carte Petro-Points. Vous accumulez automatiquement des Petro-Points, sans avoir besoin de glisser votre carte Petro-Points, quand vous payez des achats admissibles avec votre carte RBC liée à un établissement Petro-Canada. Vous pouvez échanger vos Petro-Points à Petro-Canada au moyen de votre carte RBC liée.

Chaque fois que vous utilisez votre carte RBC liée pour acheter toute qualité d'essence ou de diesel à un établissement Petro-Canada, vous économisez trois cents (0,03 \$) le litre au moment de l'opération.

Chaque fois que vous utilisez votre carte RBC liée pour régler des achats admissibles à un établissement Petro-Canada, vous obtenez vingt pour cent (20 %) de plus de Petro-Points que normalement, conformément aux conditions du programme Petro-Points accessibles au [petro-canada.ca/fr/personnel/conditions](https://petro-canada.ca/fr/personnel/conditions).

Les Petro-Points ne sont pas accordés pour l'achat de produits du tabac, les produits de vapotage, les cartes-cadeaux, les billets de transport en commun et les taxes sur les achats non pétroliers.

<sup>5</sup> Cette couverture est établie par la Compagnie d'assurance RBC du Canada.

Toutes les assurances comportent des restrictions et des exclusions. Pour plus de détails, veuillez consulter votre certificat d'assurance compris dans votre trousse de bienvenue ou allez en ligne à [rbcroialbank.com/fr/cartes/titulaires/documentation.html](https://rbcroialbank.com/fr/cartes/titulaires/documentation.html).